



**HAL**  
open science

# La ponctuation en musique: Diderot, Rousseau, D'Alembert

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. La ponctuation en musique: Diderot, Rousseau, D'Alembert. FRACAS, 2015, 15, pp.6-9. halshs-01159269

**HAL Id: halshs-01159269**

**<https://shs.hal.science/halshs-01159269>**

Submitted on 3 Jun 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# FRACAS

numéro 15

le 31 janvier 2015

Groupe de recherche  
sur la langue et la littérature françaises  
du centre et d'ailleurs  
(Tokyo)

contact : [revuefracas2014@gmail.com](mailto:revuefracas2014@gmail.com)

## La ponctuation en musique

Takeshi MATSUMURA

Dans une des séances des *Leçons de Clavecin* (1771) de Denis Diderot, on assiste au dialogue suivant du Maître et de l'Élève :

LE MAÎTRE. [...] Il est naturel de faire entendre au commencement d'une mesure le corps sonore appelé. Ce serait presque un contresens que de placer le repos ailleurs.

J'ai peut-être un peu négligé cette règle dans les leçons de pratique que je vous ai données ; mais alors il n'était pas question de ponctuation.

L'ÉLÈVE. De la ponctuation, en musique ! J'aime cette expression, et je ne saurais vous dire combien j'en sens la justesse. Je ne commence à bien jouer que quand j'ai saisi les membres de la phrase musicale ; et j'ai toute la peine du monde à lire et entendre ceux qui ponctuent mal<sup>1</sup>.

Comme on le voit, quand le Maître (= Anton [Antoine] Bemetzrieder) utilise le mot *ponctuation* en musique, l'Élève (= Angélique, fille de Diderot) est étonnée de cet emploi qui lui était inconnu, mais tout de suite après elle reconnaît qu'on a bien raison d'appliquer ce mot au domaine musical et elle-même se sert du verbe *ponctuer* pour parler des musiciens qui ne placent pas bien le repos dans leur interprétation. Les lecteurs d'aujourd'hui pourraient avoir l'impression que cet étonnement d'Angélique Diderot montre sa crasse ignorance de la terminologie musicale. Mais si l'on fait une petite recherche dans les dictionnaires, on voit que sa réaction était loin d'être déplacée. En effet, le *Trésor de la langue française* de Paul Imbs<sup>2</sup> date de 1845 le sens musical du substantif *ponctuation* et de 1768 celui du verbe *ponctuer* ; la 1<sup>re</sup> date correspond au *Dictionnaire national ou dictionnaire universel de la langue française* de Bescherelle, et la 2<sup>e</sup> date au *Dictionnaire de musique* de Jean-Jacques Rousseau. Le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg<sup>3</sup> donne aussi la date de 1845 pour cet emploi du substantif *ponctuation*, mais il ne connaît le sens musical du verbe que depuis 1812, *Nouveau Dictionnaire complet à l'usage des Allemands et des*

<sup>1</sup> Denis Diderot, *Leçons de clavecin et principes d'harmonie*, dans Diderot, *Œuvres complètes* (DPV), t. 19, *Musique, édition critique et annotée* présentée par Jean Mayer et Pierre Citron avec les soins de Jean Varloot, Paris, Hermann, 1983, p. 371.

<sup>2</sup> Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994, 16 vol. On désignera ce dictionnaire par TLF.

<sup>3</sup> Basel etc., Zbinden etc., 1922-2002, 25 vol. ; voir l'article *punctum*, t. 9, p. 593b. On désignera ce dictionnaire par FEW.

*Français, Partie française* de Dominique-Joseph Mozin et alii. Ainsi, l'attestation du substantif dans les *Leçons de Clavecin* (1771) antedate nos instruments de travail<sup>4</sup>.

Cependant, est-ce vraiment une première attestation ? Il ne serait pas inutile de chercher un peu plus. Pour cela, commençons par le *Dictionnaire de musique* de Jean-Jacques Rousseau, daté de 1768 mais publié en 1767<sup>5</sup>. Dans cet ouvrage, on trouve certes l'entrée *Ponctuer*<sup>6</sup>. C'est celle-ci qui est considérée comme la 1<sup>re</sup> attestation du verbe au sens musical par le TLF<sup>7</sup>. Mais, le substantif *punctuation* au sens musical n'est-il pas employé par Rousseau ? Si l'on cherche dans ses œuvres, on le trouve au moins une fois dans *Émile* (1762) et deux fois dans son *Dictionnaire de musique*. Je cite d'abord le passage d'*Émile* où il est question d'une bonne façon de chanter et de composer :

Exercez vôte petit musicien d'abord à faire des phrases bien régulières, bien cadencées, ensuite à les lier entre elles par une modulation très simple ; enfin à marquer leurs différens rapports par une punctuation correcte, ce qui se fait par le bon choix des cadences et des repos<sup>8</sup>.

La 1<sup>re</sup> occurrence du mot dans le *Dictionnaire de musique* se lit dans l'article *Contre-sens* ; voici le passage :

*Contre-sens* dans la punctuation, lorsque la Phrase de Musique se termine par une Cadence parfaite dans les endroits où le sens est suspendu, ou forme un repos imparfait quand le sens est achevé<sup>9</sup>.

On peut se rappeler que dans le dialogue du Maître et de l'Élève qu'on a cité plus

---

<sup>4</sup> La *Base historique du vocabulaire français* (qu'on peut consulter sur le site suivant : <http://www.cnrtl.fr/definition/bhvf/>) n'a ni l'article *punctuation* ni l'article *ponctuer*.

<sup>5</sup> Voir Jean-Jacques Rousseau, *Œuvres complètes*, édition publiée sous la direction de Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, t. 5, *Dictionnaire de musique*, texte établi par Jean-Jacques Eigeldinger, avec la collaboration de Samuel Baud-Bovy, Brenno Boccadoro et Xavier Bouvier, Paris, Gallimard, 1995, Bibliothèque de la Pléiade, p. ccxcvii. Voir aussi Jean-Jacques Rousseau, *Œuvres complètes*, sous la direction de Raymond Trousson et Frédéric S. Eigeldinger, t. 13, *Dictionnaire de musique, édition critique* par Amalia Collisani et Brenno Boccadoro, Genève, Slatkine, 2012, p. 127. Je désigne ces deux éditions du *Dictionnaire de musique* par Gallimard et Slatkine respectivement.

<sup>6</sup> *Dictionnaire de musique*, Gallimard, p. 990 et Slatkine, p. 676.

<sup>7</sup> Il faut y remplacer la date de 1768 par 1767, naturellement.

<sup>8</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Œuvres complètes*, édition publiée sous la direction de Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, t. 4, *Émile*, texte établi par Charles Wirz, présenté et annoté par Pierre Burgelin, Paris, Gallimard, 1969, Bibliothèque de la Pléiade, p. 405. Il n'y a pas de note sur le mot *punctuation*. Il en va de même pour l'édition de Tanguy L'Aminot publiée dans Jean-Jacques Rousseau, *Œuvres complètes*, sous la direction de Raymond Trousson et Frédéric S. Eigeldinger, t. 7, Genève, Slatkine, 2012, p. 493.

<sup>9</sup> *Dictionnaire de musique*, Gallimard, p. 734 et Slatkine, p. 322 ; la citation est faite d'après Gallimard.

haut, celui-là parlait justement du *contresens* dans une interprétation musicale. Une autre occurrence du substantif *punctuation* se trouve dans l'article *Harmonie* du *Dictionnaire de musique* :

Or, la succession liée des Accords parfaits majeurs ne donne ni l'Accord parfait mineur ni la Dissonnance, ni aucune espèce de phrase, et la punctuation s'y trouve tout-à-fait en défaut<sup>10</sup>.

L'occurrence de 1762 et celles de 1767 que je viens de citer sont antérieures aux *Leçons de clavecin* de Diderot et nous permettent ainsi de compléter nos instruments de travail. On ne peut pourtant pas s'arrêter là, parce que, comme Amalia Collisani nous l'apprend dans son édition<sup>11</sup>, l'article *Contre-sens* de Rousseau reprend l'article *Contre-sens* que d'Alembert a publié en 1754 dans le 4<sup>e</sup> tome de l'*Encyclopédie*. Voici le passage :

[...]; *contre-sens* dans la punctuation, lorsque la phrase de Musique se termine par une cadence parfaite dans les endroits où le sens littéral est suspendu<sup>12</sup>.

Ainsi, le sens musical du substantif *punctuation* que le TLF et le FEW datent de 1845 a été attesté au moins 90 ans plus tôt. Quant au verbe *ponctuer*, son sens musical est attesté un peu plus tôt dans un autre ouvrage de Jean-Jacques Rousseau. Il s'agit de *La Nouvelle Héloïse* (1761). C'est Saint-Preux qui écrit le passage suivant dans la Lettre 48 adressée à Julie :

Je vois déjà qu'il n'est question que de s'asservir à la mesure, de la bien sentir, de phraser et ponctuer avec soin, de soutenir également des sons et non de les renfler, enfin d'ôter de la voix les éclats et toute la pretintaille françoise, pour la rendre juste, expressive, et flexible ; [...]<sup>13</sup>.

<sup>10</sup> *Ibid.*, Gallimard, p. 847 et Slatkine, p. 472 ; la citation est faite d'après Gallimard.

<sup>11</sup> *Ibid.*, Slatkine, p. 322, note 2. Voir aussi Gallimard, p. 1761.

<sup>12</sup> Diderot et d'Alembert, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, t. 4, Paris, 1754, p. 141b.

<sup>13</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Œuvres complètes*, édition publiée sous la direction de Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, t. 2, *La Nouvelle Héloïse*, texte établi par Henri Coulet et annoté par Bernard Guyon, Paris, Gallimard, 1961, Bibliothèque de la Pléiade, p. 134-135. La note 3 de la page 134 de l'édition (p. 1421) cite l'article *Ponctuer* du *Dictionnaire de musique* mais n'insiste pas sur l'importance historique de ces occurrences. La note 1 de la page 289 de l'édition procurée par Christophe Van Staen dans Jean-Jacques Rousseau, *Œuvres complètes*, sous la direction de Raymond Trousson et Frédéric S.

Trouvera-t-on d'autres exemples chez le même auteur ou d'autres écrivains ? Peut-être, mais je n'en ai pas encore trouvé d'attestations antérieures<sup>14</sup>.

Les œuvres littéraires aussi bien connues qu'*Émile* et *La Nouvelle Héloïse* mériteraient d'être relues du point de vue lexicographique ; comme on vient de le constater, l'annotation des littéraires n'est pas très satisfaisante dans cette perspective. D'autre part, puisque les occurrences qu'on vient de relever dans l'*Encyclopédie* et le *Dictionnaire de musique* ne sont pas des mots de vedette, les lexicographes n'ont pas pu jusqu'ici les repêcher au cours de leurs recherches. Désormais, il ne faudrait plus se contenter de parcourir les entrées de ces dictionnaires, mais dépouiller attentivement le texte même des articles qui les composent. Si l'on se donnait la peine d'exploiter ainsi ces sources, on aurait sans doute une agréable surprise telle que l'a éprouvée Angélique Diderot face à l'emploi nouveau du mot *punctuation*.

---

Eigeldinger, t. 14, Genève, Slatkine, 2012 se contente, quant à elle, de renvoyer à l'article *Ponctuer* sans mentionner l'intérêt lexicographique du passage.

<sup>14</sup> Je n'ai rien trouvé d'utile dans Alain Cernuschi, *Penser la musique dans l'Encyclopédie. Étude sur les enjeux de la musicographie des Lumières et sur ses liens avec l'encyclopédisme*, Paris, Chamion, 2000.